



Après sa libération provisoire, Khaled Drareni doit être relaxé

« Je suis un journaliste, je continuerai à faire mon travail de journaliste. C'est mon seul projet, revenir à ce formidable métier que j'exerce. [...] Je ne sais faire que ça. » Interrogé ce 22 février sur France Inter, le journaliste algérien Khaled Drareni, libéré le 19 février après presque un an passé en prison, est apparu plus déterminé que jamais. « J'avais dit au juge et je continue de le dire : "Si pour vous le journalisme est un crime alors oui, je reconnais être un criminel très dangereux." J'espère que mon emprisonnement fera avancer la cause de la liberté de la presse et j'espère de tout mon cœur être le dernier journaliste algérien emprisonné pour avoir fait du journalisme. »

Le SNJ-CGT se félicite de cette libération. Celle-ci n'est cependant que provisoire. Il ne s'agit pas, en effet, d'une grâce puisque la condamnation du journaliste n'est pas définitive. « Mon prochain rendez-vous avec la justice - j'en ai eu beaucoup - c'est le 25 février, la Cour suprême va analyser et étudier mon pourvoi en cassation, précise Khaled Drareni. J'ose espérer que mon pourvoi sera accepté, qu'on me programmera un nouveau procès et que je serai relaxé. »

La relaxe est effectivement la seule issue honorable, s'agissant d'un journaliste, fondateur du site Casbah Tribune et correspondant en Algérie de TV5 Monde et de Reporters sans frontières, qui n'a fait que son métier. Khaled Drareni a été condamné pour « incitation à un attroupement non armé et atteinte à l'intégrité du territoire national ». Ce qui gêne en réalité le pouvoir, c'est sa couverture du Hirak, mouvement populaire de protestation qui a débuté il y a exactement deux ans en Algérie. « J'ai filmé le Hirak, j'ai filmé des choses qu'il ne fallait pas filmer, notamment les arrestations, ce qui est très sensible, analyse le journaliste. Un mois avant mon arrestation, on m'a dit : "Tu veux aller en prison et devenir célèbre ? Ok, tu iras en prison et tu deviendras célèbre." Je ne savais pas que cette menace serait mise à exécution. »

Khaled Drareni s'est également défendu des accusations d'espionnage, formulées par le président algérien Abdemadjid Tebboune lui-même. « On est plus proche du mouchard que du journaliste », avait même osé ce dernier, au prétexte que le journaliste s'était rendu « directement dans une ambassade » après une précédente interpellation. « Pourquoi un écrivain, un homme politique, un ministre, un homme d'affaires irait dans une ambassade et pas un journaliste ? », interroge Khaled Drareni. « Un journaliste doit avoir des contacts partout. Je me rends dans les ministères, les partis, les associations, dans les sièges d'entreprises, dans les ambassades, pour faire mon travail, pour

discuter, interviewer, avoir des informations... En Algérie, lorsqu'on veut attaquer quelqu'un, le salir, la première accusation, c'est de dire qu'il travaille avec l'étranger, qu'il trahit son pays. »

Cette libération provisoire intervient en même temps que plusieurs dizaines de grâces accordées par le pouvoir algérien, notamment en direction de figures du Hirak jusque-là emprisonnées. Le président algérien a également dissous ce week-end l'Assemblée populaire nationale, ouvrant la voie à de nouvelles élections législatives dans les prochains mois, et remanié son gouvernement. La volonté de changement ne saute cependant pas aux yeux. Le Premier ministre conserve en effet son poste. De même que le ministre de la Justice, qui a piloté les opérations de répression contre les militants du Hirak, ainsi que le ministre de la Communication, qui a la main-mise sur les médias.

Si ces grâces et cette libération provisoire sont bien sûr une bonne nouvelle, elles ne suffiront pas à assurer la liberté d'expression et la liberté de la presse en Algérie. Le SNJ-CGT appelle le pouvoir algérien à libérer tous les prisonniers d'opinion, à s'abstenir de toute nouvelle poursuite et à laisser les journalistes effectuer leur travail en toute indépendance et en toute liberté.

Montreuil, le 22 février 2021.